



**COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS  
(CNMP)**



**UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES  
(UADS)**

**RAPPORT D'AUDIT**

**AUDIT DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET  
DES FINANCES (MEF) EN DESSOUS DES SEUILS D'INTERVENTION  
DE LA CNMP**

**POUR LES EXERCICES FISCAUX ALLANT DE 2018 à 2021**

**Septembre 2023**



# SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	I
LISTE DES TABLEAUX.....	II
RESUMÉ .....	1
I. INTRODUCTION .....	3
II. PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS .....	4
II.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION.....	5
II.2 OBJECTIFS D’AUDIT.....	6
II.2.1 Objectif général.....	6
II.2.2 Objectifs spécifiques.....	6
II.3 PORTÉE DE L’AUDIT .....	7
II.4 ENJEUX .....	9
II.5 STRATÉGIE DE LA MISSION.....	10
II.5.1 Approche méthodologique.....	10
II.5.2 Planification de la mission .....	10
II.5.3 Définition de l’échantillon.....	11
II.5.4 Élaboration des programmes de travail.....	11
II.6 EXÉCUTION DE LA MISSION.....	12
II.7 CONCLUSION DE LA MISSION.....	13
III. PARTIE 2 : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	14
III.1 PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE L’ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET ORGANISATION DES MARCHÉS PUBLICS .....	15
III.2 RÉPERTOIRE DES MARCHÉS PULICS DU MEF.....	15
III.3 LA PLANIFICATION DES MARCHÉS PUBLICS.....	16
III.4 EXECUTION.....	20
III.5 LIMITES ET CONCLUSION DE LA MISSION D’AUDIT.....	21
IV. PARTIE 3 : ANNEXES.....	23
IV.1 ANNEXE – 1 : DOCUMENTS PRELIMINAIRES, OUTILS ET CANEVAS .....	25
IV.2 ANNEXES – 2 : DOCUMENTS DE LANCEMENT DE LA MISSION .....	36
IV.3 ANNEXE -3 : DOCUMENTS D’EXECUTION DE LA MISSION.....	41
IV.4 ANNEXES – 3 : LES AUTRES OUTILS ET DOCUMENTS PRELIMINAIRES .....	58

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

Liste des sigles et Acronymes	Appellations complètes
CNMP	Commission Nationale des Marchés Publics
CMMP	Commission Ministérielle des Marchés Publics
COPEO	Comité d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres
DAF	Direction Administrative et Financière
LMP	Loi sur les Marchés Publics
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MP	Marchés Publics
PAPMP	Plan Annuel de Passation de Marchés Publics
PAGeFIS	Projet d'Amélioration de la Gestion Financière et de l'Information Statistique
UADS	Unité d'Audit, de Documentation et de Statistiques

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Résumé.....	2
Tableau 2: Portée de l'audit.....	7
Tableau 3: Répartition des marchés passés par le MEF.....	11
Tableau 4: Les marchés du MEF pour la période auditée.....	16
Tableau 5: Les données suivantes présentent les marchés par nature planifiés par le MEF.....	16
Tableau 6: Les étapes clés du processus de passation des marchés publics du MEF ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## **RESUMÉ**

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) a réalisé au cours de l'exercice 2022-2023, un audit de conformité au sein du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), par le biais de son Unité d'Audit, de Documentation et de Statistiques (UADS).

Cette mission d'audit vise les marchés publics en dessous des seuils d'intervention de la CNMP passés et exécutés par ledit ministère pour la période allant de 2018 à 2021. Elle a pour finalité de vérifier la conformité des procédures de passation de marchés publics par rapport aux dispositions et réglementation en vigueur.

Ce rapport constitué de deux grandes parties regroupe premièrement les objectifs, la portée et la méthodologie de l'audit, deuxièmement expose les constats et les recommandations découlant de ces derniers.

Ainsi, l'équipe de mission vous présente ci-dessous un tableau résumant les constats lors des trois phases de la mission d'audit : Planification, Passation et Exécution. Il est important de signaler que ceci n'est ni une critique, ni une analyse du contenu.

**Tableau 1: Résumé**

PHASES	CONSTATS	RECOMMANDATIONS
<p><b>PLANIFICATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les Plans Annuels de Passation de Marchés Publics (PAPMP) n'ont pas été visés pour les exercices fiscaux 2018-2019 ; 2019-2020 et n'ont pas fait l'objet de suivi conduisant à la validation de ces derniers ;</li> <li>❖ Aucun avis général n'a été publié.</li> <li>❖ Les budgets n'ont pas été soumis à l'équipe d'audit ;</li> <li>❖ Usage excessif de la procédure exceptionnelle ;</li> <li>❖ Nature des marchés inappropriée ;</li> <li>❖ Commandes Hors marchés inscrits dans les plans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le MEF a pour obligation de transmettre les plans conformément au programme d'activité selon l'article 5 de la LMP.</li> <li>➤ LE MEF doit veiller à ce que le PAPMP soit en adéquation avec les crédits budgétaires disponibles ;</li> <li>➤ LE MEF doit veiller à la publication annuelle d'avis général, le cas échéant, conformément à l'article 66 de la loi du 10 juin 2009 ;</li> <li>➤ Le MEF doit s'assurer de respecter les conditions des articles 34 et 34-1 pour utiliser les procédures exceptionnelles ;</li> <li>➤ Le MEF doit s'assurer de l'utilisation adéquate de la nature des marchés.</li> <li>➤ Le MEF doit s'assurer que les marchés inscrits dans les plans atteignent les seuils de passation de marchés publics.</li> </ul>

<p><b>PASSATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inadéquation des montants des marchés passés par rapport à ceux inscrits dans les plans ;</li> <li>❖ La CNMP n'a pas été notifiée de l'utilisation de la procédure dérogatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lors de la passation des marchés, le MEF doit s'assurer de réviser ses plans si un éventuel changement se produit ;</li> <li>➤ Le MEF doit s'assurer de notifier la CNMP de l'utilisation de la procédure dérogatoire.</li> </ul>
<p><b>EXECUTION</b></p>	<p><i>La majorité des marchés publics planifiés n'ont pas été exécutés.</i></p> <p>Sur un total de douze (12) marchés inscrits dans le tableau explicatif envoyé par le MEF seulement deux (2) ont été exécutés soit un pourcentage de de 16%.</p> <p>pas d'attestation de service fait.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le MEF doit s'assurer de l'exécution de tous les marchés passés durant un exercice budgétaire conformément aux clauses contractuelles.</li> </ul>

# I. INTRODUCTION

Le **Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)**, est la structure de l'exécutif gouvernemental qui est responsable de la gestion des finances publiques. Pour satisfaire ses besoins, Il est appelé à effectuer des dépenses inscrites dans son plan annuel de passation de marchés publics validé par la CNMP préalablement en fonction de son budget. Ces dites dépenses communément appelées **Marchés Publics** sont divisées en deux catégories, les marchés hors contrôle a priori et les marchés sous contrôle a priori de la CNMP. La passation de ces marchés, est soumise à des règles et principes que les acteurs sont tenus de respecter en vue d'assurer une bonne gestion des marchés publics et une bonne utilisation des dépenses publiques. Pour minimiser les risques qui peuvent nuire à leur efficacité, ils doivent faire l'objet d'évaluation dans le but d'améliorer la pratique en la matière.

Dans ce contexte, la CNMP, pour répondre à sa mission qui est de mener entre autres, des audits indépendants, a initié une mission d'audit en vue d'évaluer les procédures des marchés publics hors de son contrôle a priori passés et exécutés par le MEF pour les exercices fiscaux allant de 2018 à 2021.

Les enjeux d'une telle initiative consistent en :

- Un renforcement du contrôle interne des marchés publics du MEF en dessous des seuils d'intervention de la CNMP ;
- Un respect des règles et des procédures de passation et d'exécution de la commande publique notamment celles relatives aux marchés publics n'ayant pas fait l'objet de contrôle a priori de la CNMP ;
- Un assainissement du système de passation et de gestion des marchés publics ;
- Une diminution des risques d'atteintes à l'intégrité ;
- Une prévention de la fraude et la corruption ;
- Un accroissement de l'efficacité de la commande publique et des deniers publics.

Ce rapport présente les constats, analyses et recommandations sur la conformité des marchés publics planifiés, passés et exécutés par ledit ministère pour les exercices en question. Cet audit permettra de mettre en exergue les faiblesses et les éventuels cas de non-conformité en vue de prendre les mesures correctives pour une gestion des marchés publics plus transparente.

## **II. PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS**

## **II.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

Conformément aux attributions définies dans la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public, la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) est chargée de mettre en œuvre des audits indépendants de marchés publics. Dans ce contexte, une Unité d'Audit, de Documentation et de Statistique (UADS) a été créée. Ces missions d'audits initiées par la CNMP sont financées par la Banque Mondiale dans le cadre du projet PAGeFIS et font objet de programmation annuelle.

Dans cette perspective, le Coordonnateur de la CNMP, par ordre de mission<sup>1</sup>, a diligenté, une équipe d'auditeurs, pour la réalisation d'une mission d'audit au sein du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) afin de procéder à la vérification de la conformité de l'application des procédures et de la réalisation effective des marchés publics passés hors de son contrôle a priori par ledit ministère pour les exercices fiscaux 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette partie désigne la planification de la mission d'audit des marchés publics passés, pour les exercices susmentionnés, par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Par conséquent, il définit les objectifs de l'audit ; identifie la portée de l'audit et statue sur la stratégie qui sera mise en œuvre en vue de l'atteinte desdits objectifs.

---

<sup>1</sup> Annexe 1 : Ordre de mission

## **II.2 OBJECTIFS D'AUDIT**

### **II.2.1 Objectif général**

L'objectif général de la mission d'audit est de vérifier la conformité des opérations relatives aux marchés planifiés, passés et exécutés par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) au cours des exercices fiscaux 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 et pour lesquels la CNMP n'a pas exercé de contrôle a priori.

### **II.2.2 Objectifs spécifiques**

Dans le cadre de cette mission d'audit de conformité, les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- S'assurer que les plans annuels de passation des marchés publics ont été élaborés en conformité avec les principes et les prescrits légaux régissant les marchés publics en Haïti ;
- S'assurer que les marchés passés ont été inscrits dans un plan de passation de marchés ;
- Vérifier l'adéquation des procédures utilisées pour la passation des marchés sous audit au regard du cadre légal et réglementaire des marchés publics ;
- S'assurer que l'exécution des marchés publics sous étude ont été réalisés au regard des clauses et conditions contractuelles ;
- S'assurer de la pertinence et de la régularité des traitements des éventuels recours ou litiges survenus soit lors de la passation ou de l'exécution desdits marchés ;
- Vérifier la réalisation effective des marchés publics passés pour la période sous étude ;
- Examiner et évaluer les dispositifs de contrôle interne existant dans le cadre de la planification, de la passation et de l'exécution de ces marchés publics ;
- Établir et examiner les taux de marchés publics passés et exécutés par le ministère de l'Economie et des Finances (MEF) par rapport aux marchés planifiés dans les budgets alloués pour les exercices sous étude.
- Relever toutes éventuelles irrégularités ou mauvaises pratiques constatées dans le processus de planification, passation, exécution et diffusion des marchés pour les exercices sous audit ;
- Formuler des recommandations.

## II.3 PORTÉE DE L'AUDIT

Cette mission d'audit s'intéresse particulièrement aux marchés publics hors contrôle a priori de la CNMP, passés par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. Elle permettra de vérifier les procédures de planification, de passation, d'exécution desdits marchés publics ainsi que des éventuels recours en vue de s'assurer de leur concordance aux dispositions légales et réglementaires régissant les marchés publics. Le tableau Synthétique de la portée de l'audit se présente comme suit :

**Tableau 2: Portée de l'audit**

CHAMPS D'ANALYSE	COMPOSANTES DES CHAMPS D'ANALYSE	DOCUMENTS & ACTEURS À CONSULTER
<b>Planification des marchés publics</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Procédures d'établissement du PAPMP</li> <li>2) Adéquation du PAPMP avec le budget alloué</li> <li>3) Conformité du PAPMP avec le modèle proposé par la CNMP</li> <li>4) Choix des procédures de passation en fonction de la nature du marché planifié</li> <li>5) Validation du PAPMP</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Textes de loi sur les Marchés Publics</li> <li>b) PAPMP par exercice fiscal</li> <li>c) Modèle de PAPMP de la CNMP</li> <li>d) Budget alloué par exercice fiscal</li> <li>e) Acteurs potentiels : CMMP, Secrétariat technique et DAF</li> </ol>
<b>Passation</b>	<p>Les procédures/processus de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Préparation du dossier de marché</li> <li>2) Lancement du marché</li> <li>3) Constitution du COPEO</li> <li>4) Réception (Délai de soumission) /Analyse/Evaluation des offres (Critères d'évaluation)</li> <li>5) Attribution du marché</li> <li>6) Signature et validation du contrat de marchés publics</li> <li>7) Notification des résultats</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Textes de loi sur les Marchés Publics</li> <li>b) Dossier de marchés publics</li> <li>c) Listes des fournisseurs</li> <li>d) Circulaires de constitution des COPEO</li> <li>e) Liste des COPEO</li> <li>f) Rapports d'évaluation/Rapports de négociation</li> <li>g) Contrats de marché publics</li> <li>h) CMMP, Secrétariat technique et DAF</li> </ol>

<b>CHAMPS D'ANALYSE</b>	<b>COMPOSANTES DES CHAMPS D'ANALYSE</b>	<b>DOCUMENTS &amp; ACTEURS À CONSULTER</b>
<b>Exécution</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Procédures/outils de Suivi du contrat</li> <li>2) Respect des clauses contractuelles</li> <li>3) Règlement de paiement</li> <li>4) Supervision du respect des clauses techniques</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Contrats de marché public</li> <li>b) Rapports de paiement</li> <li>c) Rapports de supervision</li> <li>d) Attestation de services faits</li> <li>e) Vérification physique de l'Extrant</li> <li>f) CMMP, Secrétariat technique et DAF</li> </ol>
<b>Recours</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Mode de traitement</li> <li>2) Pertinence</li> <li>3) Archivage</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Textes de loi sur le Marchés Publics</li> <li>b) Rapports traitant les recours</li> </ol>

## **II.4 ENJEUX**

- Renforcement du contrôle interne des marchés publics du MEF en dessous des seuils d'intervention de la CNMP ;
- Respect des règles et des procédures de passation et d'exécution de la commande publique notamment celles relatives aux marchés publics n'ayant pas fait l'objet de contrôle a priori de la CNMP ;
- Assainissement du système de passation et de gestion des marchés publics ;
- Diminution des risques d'atteinte à l'intégrité ;
- Prévention de la fraude et la corruption ;
- Accroissement de l'efficacité de la commande publique et des deniers publics.

## II.5 STRATÉGIE DE LA MISSION

### II.5.1 Approche méthodologique

Conformément aux normes d'audit, la stratégie d'audit adoptée s'articule autour des phases suivantes : *Planification, Exécution/Terrain, Elaboration de rapport*. Par ailleurs, il importe de préciser que suivant une démarche adaptative, la stratégie qui est définie s'aligne aux instructions du manuel et du guide d'audit de conformité des marchés publics que disposent la CNMP.

### II.5.2 Planification de la mission

Cette étape est une phase préparatoire à la mission d'audit. Elle s'accroche sur des démarches visant à acquérir assez d'informations pour orienter la mission, définir la méthode de travail et déterminer l'échantillon à partir duquel les analyses seront effectuées. Les principales actions à entreprendre sont les suivantes :

- Rencontrer le personnel du MEF<sup>2</sup> impliqué dans la passation, l'exécution et la gestion des marchés publics en vue d'acquérir des informations sur l'entité et son environnement à travers les prescrits légaux et documents cadres ;
- Présenter la mission d'audit et ses objectifs ;
- Recueillir toute la documentation nécessaire relative aux opérations de planification, d'exécution et de gestion des marchés publics en rapport à la mission d'audit à des fins d'analyse ;
- Collecter les informations préliminaires sur l'organisation et la gestion des activités relatives aux marchés publics en dessous de seuils d'intervention de la CNMP conclus par le MEF durant la période à auditer ;
- Etablir un répertoire des référentiels qui sous-tend les marchés publics du MEF

Une fois achevée, cette phase aboutira au document de planification de la mission d'audit.

---

<sup>2</sup> Annexe 3 : Feuille de présence

### II.5.3 Définition de l'échantillon

Dans le cadre de la réalisation de cette mission d'audit, une liste de documents relative aux marchés passés par le MEF incluant la liste des plans<sup>3</sup> de passation de marchés publics pour la période concernée a été soumise. Au cours de la réunion de lancement, les plans disponibles ont été remis à l'équipe d'audit. Il est à noter que le MEF a passé un total de treize (13) marchés en dessous des seuils d'intervention de la CNMP de 2018 à 2021. L'analyse se portera alors sur la totalité des marchés (c'est-à-dire 100%) en fonction des indications du tableau ci-dessous.

**Tableau 3: Répartition des marchés passés par le MEF**

<b>Intervalles</b>	<b>Pourcentage de marché à auditer</b>	<b>Nombre de marchés à auditer</b>
[01 - 15]	100%	13

### II.5.4 Élaboration des programmes de travail

Sur la base des informations préliminaires collectées, et au regard des objectifs d'audit, les programmes de travail ont été élaborés sur les aspects suivants : la planification des marchés, la passation des marchés, l'exécution des marchés et la gestion des contrats, et enfin le traitement des éventuels recours.

Il importe par ailleurs de préciser que le programme de travail est un outil qui permet de définir les activités à mettre en œuvre par l'équipe de mission en vue de vérifier l'effectivité des objectifs d'audit définis. Ces activités ont pour but principal de collecter les éléments probants qui feront l'objet d'analyse (**Voir en annexe : grille d'analyse**). En ce sens, chaque programme de travail, au-delà de la détermination d'un délai d'exécution, consiste à identifier : les éléments probants ; la/les source(s) de collecte de ces éléments probants ; le référentiel qui sera utilisé pour apprécier leur pertinence ; le type de test et d'analyse qui sera appliqué.

---

<sup>3</sup> Annexe 3 : Plans annuels de passation de marchés publics du MEF de 2018@2021

*(Voir en annexe les programmes de travail pour la mission)*

A titre de rappel, tous ces éléments sont inscrits dans un document de planification qui servira de boussole à l'équipe lors de la conduite de la mission.

## **II.6 EXÉCUTION DE LA MISSION**

La phase d'exécution communément dénommée « phase de terrain » consiste en la mise en branle des programmes de travail et autres outils d'analyse qui ont été élaboré par l'équipe de mission lors de la phase de planification. Cette phase a pour but principal de collecter les informations probantes qui feront l'objet d'analyse en vue de produire les premiers constats sur :

- La conformité des marchés publics sous étude ;
- La régularité des opérations de planification, de passation et d'exécution des marchés publics ;
- La maîtrise des risques des processus de planification, de passation et d'exécution des marchés publics ;

A noter qu'à cette phase, un document de synthèse des constats produits sera soumis aux différentes structures rencontrées en vue de leur validation. Une rencontre de restitution sera programmée en conséquence.

## **II.7 CONCLUSION DE LA MISSION**

Au terme de la phase de planification s'annonce celle d'exécution. Cette dernière consiste à effectuer des travaux de terrain en vue de dégager des résultats découlant des analyses des dossiers reçus du MEF relatives aux marchés publics hors contrôle a priori de la CNMP pour les exercices allant de 2018 à 2021 pour les phases de passation, d'exécution et de gestion.

L'équipe d'audit parviendra à des conclusions qui feront l'objet d'un rapport intérimaire. Celui-ci sera soumis aux responsables concernés afin d'infirmier ou de confirmer la constatation faite et éventuellement préparer leurs éléments de réponse. Les réactions produites seront ensuite analysées par la mission pour enfin être intégrées dans le rapport final. Toutefois, la structure auditée n'a pas pour objet de valider les constatations de la mission.

La structure auditée dispose d'un délai de quinze (15) jours ouvrables pour réagir. Passé ce délai, le contenu du rapport intérimaire sera considéré comme définitif.

### **III. PARTIE 2 : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

### **III.1 PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET ORGANISATION DES MARCHÉS PUBLICS**

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) est créé par le décret du 13 mars 1987, il a pour mission fondamentale de formuler et de conduire la politique économique, financière et monétaire de l'État haïtien pour favoriser la croissance ainsi que le développement socio-économique du pays sur une base durable. En clair, il assure la gestion stratégique de l'économie nationale. Et, entre autres attributions, le MEF gère la trésorerie, le budget national ainsi que les biens de l'État<sup>4</sup>.

Comme tout autre Ministère, cet organisme est appelé à conclure des contrats pour la satisfaction de ses besoins. Pour ce faire, conformément à l'article 6 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage et de service public, il a placé en son sein une structure permanente la Commission Ministérielle des Marchés Publics (CMMP), qui est tenue de passer des marchés uniquement pour ledit Ministère. Elle est composée de quatre membres dont un coordonnateur, un administrateur, un spécialiste en marchés publics et une analyste financière. Leurs tâches consistent à élaborer des Plans Annuels de Passation de Marchés Publics, planifier des marchés publics avec l'administrateur, valider les marchés inscrits dans les plans, faire le suivi y relatif, lancer le marché et monter le COPEO.

Cette commission délègue les tâches à un secrétariat technique composé de trois membres qui travaille sous sa supervision. Cette délégation de la CMMP a pour tâches spécifiques de préparer les dossiers de marchés et suivre toutes les étapes de la passation de marchés publics.

Les suivis administratifs sont assurés par l'administrateur du Ministère en question.

### **III.2 RÉPERTOIRE DES MARCHÉS PUBLICS DU MEF**

L'Équipe d'audit a reçu du MEF, lors de l'exécution de son mandat, trois plans avec un total de quarante-six (46) marchés. Par ailleurs, elle a également reçu une liste de treize (13) marchés qui comprend uniquement les marchés hors de contrôle a priori de la CNMP passés et exécutés pour les trois exercices sous étude, lesquels ont été répartis de la manière suivante : Cinq (5) marchés pour l'exercice 2018-2019 ; quatre (4) marchés pour l'exercice 2019-2020 et quatre (4) marchés pour l'exercice 2020-2021.

Suite à la correspondance<sup>5</sup> envoyée au MEF pour lui faire part d'une nouvelle date de soumission des documents sollicités à la phase exécution de la mission d'audit, le 22 Septembre 2023, l'équipe d'audit a reçu un tableau explicatif<sup>6</sup> qui contient un total de douze (12) marchés soit quatre (4)

---

<sup>4</sup> Site du MEF : <https://www.mef.gouv.ht/presentation>

<sup>5</sup>Annexe 3 : Correspondance (Réf : CNMP/FJM/ss/09-2023/00996)

<sup>6</sup> Annexe 3: Tableau Explicatif relatif aux marchés hors contrôle a priori de la CNMP

marchés pour l'exercice 2018-2019; quatre (4) marchés pour chacun des exercices 2019-2020 et 2020-2021 . En résumé, le MEF a passé et exécuté seulement deux (2) marchés sur les treize (13) marchés planifiés. Contrairement, aux affirmations de Madame Hilaire, membre du secrétariat technique disant que les marchés planifiés du MEF sont toujours exécutés à 70-80%.

**Tableau 4: Les marchés du MEF pour la période auditée**

EXERCICES	PLANIFICATION	PASSATION	EXECUTION
2018-2019	5	0	0
2019-2020	4	0	0
2020-2021	4	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Source : Tableau explicatif et Plan des trois exercices fiscaux

**Tableau 5: Les données suivantes présentent les marchés par nature planifiés par le MEF**

<b>TABLEAU 2 :LES MARCHÉS PASSÉS PAR LE MEF PAR NATURE</b>					
<b>NATURE</b> <b>ANNÉE</b>	<b>Prestations</b> <b>Intellectuelles</b>	<b>Services</b>	<b>Fourniture</b> <b>s</b>	<b>Travaux</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EXO : 2018-2019</b>	0	2	1	2	5
<b>EXO : 2019-2020</b>	0	1	1	2	4
<b>EXO : 2020-2021</b>	0	3	0	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>13</b>

Source Liste des marchés hors contrôle a priori de la CNMP passés et exécutés par le MEF.

### **III.3 LA PLANIFICATION DES MARCHÉS PUBLICS**

Pour toute autorité contractante, la planification des Marchés Publics est essentielle. Elle consiste à prévoir pour chaque exercice fiscal ses besoins en fonction de ses ressources disponibles dans

un souci d'économie, d'efficacité et d'efficience. Ainsi, l'Autorité Contractante doit établir un plan annuel des marchés qui regroupe l'ensemble de ses besoins suivant les exigences de l'article 5 de la loi du 10 juin 2009 et des articles 4 et 5 de l'arrêté d'application de la loi. Ce plan annuel doit contenir toutes les informations nécessaires conformément au modèle de plan fourni par la CNMP tout en respectant les principes et prescrits légaux. En vue d'atteindre les objectifs de la mission qui consiste à vérifier la conformité des opérations relatives à la planification des marchés du MEF, les activités à entreprendre dans cette phase de la mission consistent à :

1. Vérifier qu'un plan annuel de passation de MP a été élaboré pour chaque exercice fiscal et validé par le Ministre/CNMP ;
2. Vérifier que les plans ont fait l'objet de publication ;
3. Vérifier que les plans élaborés sont conformes aux principes et prescrits légaux régissant les MP.

## **CONSTATS**

L'analyse des marchés a produit les constats suivants :

### **1. Les Plans Prévisionnels Annuels de Passation de Marchés Publics (PPAPMP) pour les exercices fiscaux sous étude.**

Conformément à l'article 5, alinéa 2 de la loi du 10 juin 2009, faisant obligation à chaque autorité contractante, à travers la personne responsable du marché, d'élaborer des plans prévisionnels annuels de passation de marchés publics selon le programme d'activités, le MEF a soumis les plans qui concernent les trois exercices fiscaux sous étude.

Les Plans Prévisionnels Annuels de Passation de Marchés Publics (PPAMP) pour les exercices fiscaux 2018-2019, 2019-2020 ont été soumis à la CNMP non signés par la personne responsable du marché et n'ont pas fait l'objet de suivi conduisant à la validation de ces derniers. En revanche, celui relatif à l'exercice 2020-2021 a été soumis avec les exigences requises et validé.

### **2. Aucun avis général n'a été publié**

Selon l'article 66 de la loi du 10 juin 2009, les autorités contractantes ont l'obligation de publier les marchés qui atteignent ou excèdent les seuils de passation de marchés inscrits dans leur plan. Dans le cas du MEF, l'équipe d'audit a constaté que cette pratique exigée par la loi a été jusqu'ici méconnue. Cependant, dans les plans reçus figurent de nombreux marchés sous contrôle a priori de la CNMP qui n'ont pas fait l'objet de publication.

### **3. Non soumission des budgets soutenant les PAPMP**

À l'article 5 (alinéa 3) de la loi du 10 juin 2009, il est fait obligation à toute autorité contractante de s'assurer que les plans prévisionnels annuels soient cohérents avec les crédits budgétaires qui leurs sont alloués. Cependant, comme toute autre institution le MEF est doté d'un budget annuel qui donnera lieu à l'exécution des dépenses inscrites dans les plans. Ces budgets n'ont pas été soumis à l'équipe d'audit, ce qui ne nous permet pas d'apprécier leur adéquation au budget alloué.

#### **4. Usage excessif de la procédure exceptionnelle**

Suivant l'article 34-1, il existe quatre (4) cas justifiant le recours au gré à gré. Dans les plans soumis l'équipe d'audit a constaté que dans celui de l'exercice 2018-2019, sur les cinq (5) marchés inscrits trois (3) se réfèrent à la procédure exceptionnelle, pour l'exercice 2019-2020 tous les quatre marchés et pour celui de 2020-2021 tous les marchés.

#### **5. Commandes hors marchés inscrits dans les plans**

Contrairement à l'article 5-2 de la loi du 10 juin 2009, qui exige l'inscription de l'ensemble des marchés au plan, ceux hors contrôle et sous contrôle a priori de la CNMP, le MEF a aussi inscrit les commandes hors marchés dans les plans concernant les exercices 2018-2019, 2019-2020. Pour le premier exercice cité les commandes hors marchés suivantes ont été enregistrées dans le plan :

- Le marché Numéro 03 du plan 2018-2019: *Contrat des systèmes d'impression de chèques et de papiers de chèques et de papiers chèques avec la firme Informations System S.A*, pour un montant de trois millions (3, 000,000.00) de gourdes ;
- Marché numéro 05 du plan 2018-2019 : *Paiement du système d'accès à internet*, cet acte ne fait pas objet de marché au montant de trois millions cinq cent mille (3, 500,000.00) gourdes ;
- Marché numéro 09 du plan 2018-2019 : *Ramassage des ordures* au montant de trois cent soixante mille (360,000.00) gourdes ;
- Marché numéro 10 du plan 2018-2019 : *Acquisition de bouteilles d'eau traitée* pour un montant de deux millions neuf cent dix mille (2, 910,000.) gourdes ;
- Marché numéro 11 du plan 2018-2019 : *Entretien de climatiseur* au montant d'un million six cent cinquante mille (1, 650,000.00) gourdes ;
- Marché numéro 12 du plan 2018-2019 : *Entretien des génératrices* au montant de trois millions (3, 000,000.00) de gourdes ;
- Aucun montant n'est attribué au marché numéro 13 relatif à la *Dératisation des locaux* du MEF ;
- Marché numéro 14 du plan 2018-2019 : *Réalisation des études et plans pour la construction de la Direction départementale du Nord (Cap-Haitien)* pour un montant d'un million cinq cents mille (1, 500,000.00) gourdes ;
- Marché numéro 18 du plan 2018-2019 : *Inspection et remplissage des extincteurs* au montant d'un million vingt mille (1, 020,000.00) gourdes.

Pour le deuxième exercice les commandes aux numéros suivants 02, 03, 08, 09, 10, 11 ont été inscrites avec les mêmes objets et montants.

## **Recommandations**

### **Au regard des constats ci-dessus le MEF doit :**

- S'assurer que les plans soumis doivent faire l'objet de validation conformément à l'article 5 de la LMP ;
- S'assurer que tous les projets de marchés figurent dans le plan ;
- Veiller à la publication annuelle d'avis général conformément à l'article 66 de la loi du 10 juin 2009 ;
- S'assurer de réviser ses plans annuels de passation de marché si un éventuel changement se produit ;
- S'assurer que les marchés inscrits dans les plans atteignent les seuils de passation de marchés publics ;
- S'assurer de l'utilisation adéquate de la nature des marchés.

#### **➤ La passation de marchés publics**

La passation de marchés publics est l'ensemble du processus mené par l'autorité contractante qui aboutit à l'acquisition des biens, services ou au recrutement d'un consultant. Elle se fait en plusieurs étapes successives telles que la définition du besoin, la préparation du dossier d'appel d'offres, le lancement et l'évaluation des offres pour aboutir au choix d'un attributaire de marché. Le bon déroulement de cette phase conduit à la signature du contrat. Dans le cas du MEF, un seul marché prévu dans le plan a été passé.

A cette phase l'équipe d'audit aura à :

- ❖ Vérifier que les marchés passés ont été prévus
- ❖ Vérifier l'adéquation des procédures et processus de passation des marchés publics au regard des textes normatifs relatifs aux marchés en dessous des seuils d'intervention de la CNMP. Ce dernier se portera sur un seul dossier faisant objet de marchés parmi les cinq (5) reçus du MEF.

## **CONSTATS**

### **1. Montant du Marché non conforme à celui inscrit dans le plan**

L'équipe d'audit a constaté que le montant du marché relatif au service de paiements internet en faveur des Directions départementales pour l'exercice 2020-2021 est différent de celui inscrit dans le plan sans que cela ne fasse objet de révision du plan. Il a été inscrit dans le plan pour un montant de douze millions deux cent vingt mille (12, 220,000.00) gourdes alors que le contrat est signé pour un montant de quinze millions quatre cent quatre mille (15, 404,000.00) gourdes. Soit un écart de trois millions cent quatre-vingt-quatre mille (3, 184,000.00) gourdes et un dépassement de 26%.

Un deuxième marché est inscrit au plan au montant de cinq millions (5, 000,000.00) de gourdes relatif au contrat de maintenance des systèmes CIF, DL/VR, SYSDEP, SYSPAY, GL avec la firme TURBO SYSTEM pour l'exercice 2018-2019 a été exécuté pour un montant de trois millions cinq cent mille (3,500,000.00) gourdes passant de ce fait à une commande hors marché.

## **2. Marché dont la procédure de Gré à Gré n'a pas été notifiée à la CNMP**

Conformément à l'article 29-1 de la loi du juin 2009 relative aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public, l'autorité contractante doit notifier à la CNMP sa décision de recourir à la procédure de gré à gré quoiqu'en dessous des seuils. L'équipe d'audit ne dispose d'aucun document prouvant le respect de cette exigence.

## **III.4 EXECUTION**

### **CONSTATS**

## **La majorité des marchés inscrits dans les plans n'ont pas été exécutés**

Pour la période sous revue le MEF a passé deux (2) marchés respectivement pour les montants de quinze millions cent quatre mille (15, 404,000.00) gourdes hors taxes et sept millions six cent cinquante mille (7,650,000.00) gourdes sur l'effectif des 13 marchés inscrits dans les plans soumis. Cependant, quatre (4) autres dossiers ont été acheminés à l'équipe d'audit parmi lesquels trois (3) concernent les commandes hors marchés devant seulement respecter les règles de la comptabilité publique et l'autre est un marché qui atteint les seuils de passation pour un exercice postérieur à celui sous étude.

### **Recommandation :**

Le MEF doit s'assurer de planifier ses marchés en fonctions de ses ressources budgétaires disponibles tout en respectant les procédures établies.

## **III.5 LIMITES ET CONCLUSION DE LA MISSION D'AUDIT**

Cette mission d'audit entamée au MEF concernant les marchés publics en dessous des seuils d'intervention de la CNMP pour les exercices fiscaux allant de 2018 à 2021 a été conduite selon les normes d'audit et la réglementation en vigueur relative aux marchés publics. Les étapes passées en revue conduisant à la rédaction de ce rapport sont la planification, la passation, l'exécution de ces marchés ainsi que les éventuels recours. L'objectif consiste à se prononcer sur leur conformité par rapport aux dispositifs réglementaires, relever les faiblesses et les risques y afférents dans le but de proposer des solutions adéquates.

Cependant, en dépit des échanges et rappels auprès des acteurs intervenant dans les marchés publics du MEF, nous avons constaté que certains documents sollicités n'ont pas été soumis à l'équipe d'audit. Ces manquements constituent une limite quant à la formulation d'opinion objective sur la passation et l'exécution des marchés sous revue par rapport aux irrégularités constatées. Parmi ces documents, on peut citer :

- Les budgets du MEF n'ont pas été soumis ce qui empêche à l'équipe d'audit de vérifier leur adéquation par rapport aux plans et déduire les motifs pour lesquels les marchés planifiés n'ont pas été dans l'ensemble exécutés ;
- Les rapports d'activités des structures impliquées liés à ces marchés n'ont pas été mis à la disposition de la mission ;
- Les rapports de suivis des PAPMP n'ont pas été acheminés à l'équipe d'audit.

Les recommandations formulées au regard des constats permettront à la structure auditée de s'améliorer par la mise en application de ces dernières afin de promouvoir la transparence, la bonne

gouvernance et la rationalisation des dépenses publiques dans les processus de passation et de gestion des marchés publics.

## **IV. PARTIE 3 : ANNEXES**

#### **IV.1 ANNEXE – 1 : DOCUMENTS PRELIMINAIRES, OUTILS ET CANEVAS**

IV.1.1 CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE DE MISSION

IV.1.2 CONFIRMATION D'INDÉPENDANCE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

IV.1.3 GUIDE D'ENTRETIEN PRÉLIMINAIRE

#### **IV.2 ANNEXE – 2 : DOCUMENTS DE LANCEMENT DE LA MISSION**

IV.2.1 ORDRE DE MISSION

IV.2.2 LETTRE DE LANCEMENT

IV.2.3 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LANCEMENT

#### **IV.3 ANNEXE -3 : DOCUMENTS D'EXECUTION DE LA MISSION**

IV.3.1 FEUILLE DE PRESENCE

IV.3.2 LES PLANS ANNUELS DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

IV.3.3 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LANCEMENT (PHASE EXECUTION)

IV.3.4 LES TABLEAUX EXPLICATIFS RELATIF AUX MARCHÉS HORS CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP DU MEF

IV.3.5 LETTRE DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE MARCHÉS SOLlicitÉS

#### **IV.4 ANNEXES – 4 : LES AUTRES OUTILS ET DOCUMENTS PRELIMINAIRES**

IV.4.1 CHRONOGRAMME D'ACTIVITÉS

IV.4.2 IMPORTANCE DE L'AUDIT

IV.4.3 LISTE DES DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES SOLlicitÉS

IV.4.4 RÉPARTITION DES TÂCHES

IV.4.5 FICHE DE SUPPORT LOGISTIQUE

## IV.1 ANNEXE – 1 : DOCUMENTS PRELIMINAIRES, OUTILS ET CANEVAS

### IV.1.1 CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE DE MISSION

 UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS) Audit des marchés du Ministère du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021		
<b>Constitution de l'équipe de mission</b>		
Persomel d'audit	Tâches	Compétences/Expériences
<b>Responsable de Mission :</b> Marie Emmanuelle DELIUS	Coordonner la planification et l'exécution de la mission en s'assurant que tous les ingrédients nécessaires sont disponibles pour la réussite de la mission. Mener les entretiens avec les différents interlocuteurs concernés par l'objet de la mission, décider de l'allure et de l'intensité des entretiens. Effectuer la répartition des tâches conjointement avec son ou ses Responsables d'équipe Prendre toutes les décisions qui s'imposent pour garantir la réussite de la mission tant du point de vue technique qu'administrative. Enclencher le processus de rédaction du rapport dont il est le garant d'un point de vue qualitative (tant sur le fond que de la forme). Prendre les bonnes décisions en vue du respect des échéances. Servir d'interface avec les audités et piloter le processus de restitution. Le Responsable de mission rend compte de l'état d'avancement de la mission au Responsable de l'UADS	17 ans d'expériences dans le contrôle, dont 3 dans le contrôle et l'audit des marchés publics
<b>Responsable de l'équipe :</b> Marie-Géralde BIEN-AIME	S'assurer que les directives du Responsable de mission soient respectées, notamment en ce qui concerne la rédaction du rapport ; Par délégation superviser un aspect de la mission. Soit de la gestion administrative et financière soit de la logistique. Dans tous les cas, rapporter au Responsable de mission ; Piloter les activités de l'équipe et coordonner tant les échéances et les livrables ; Fournir un appui technique au Responsable de mission dans la collecte des informations au moment de la planification de la mission ;	3 ans d'expériences dans le contrôle dont 2 ans dans le contrôle et l'audit des marchés publics
<b>Membre 1: Wilhelmine JOSEPH</b>	Jouer un rôle de soutien (sur le plan technique) en effectuant la cueillette d'informations nécessaires à l'élaboration du document de mission ; S'occuper de l'élaboration des outils nécessaires à la phase terrain suivant l'angle d'approche choisi par le Responsable de mission Elaborer des comptes rendus de réunion et contribuer à la rédaction du rapport en intervenant notamment sur des points bien précis.	Economiste, formée en audit des marchés publics et 3 ans d'expérience dans le contrôle des marchés publics, dont 1 an dans l'audit des marchés publics.

Au regard des informations du tableau ci-dessus, l'équipe a-t-elle la capacité d'effectuer le travail adéquatement?

OUI  NON

Est-il opportun de recruter un expert pour appuyer l'équipe?

OUI  NON

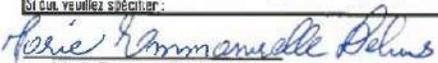
Quel est le profil recherché de l'expert? et pour combien de temps?

N/A

  
 Marie Emmanuelle DELIUS  
 Responsable de mission

Date: 17/04/2023

## IV.1.2 CONFIRMATION D'INDÉPENDANCE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

 <b>UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UAGS)</b> <b>Audit des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020</b>	
<b>Confirmation d'indépendance</b>	
Veuillez indiquer par un « X » les situations suivantes qui s'appliquent à vous avant le début de la mission. Veuillez noter que les sections 1 à 3 doivent être remplies avant le début de la mission tandis que la section 4 doit être remplie à la fin de la mission ou si une situation de conflit est intervenue lors de la mission.	
<b>Personnel</b> Marie Emmanuelle DELIUS <b>Poste occupé :</b> Responsable de mission	
<b>1. Relations financières</b>	
<b>Intérêts financiers</b>	
Je détens d'importants intérêts financiers dans l'entité à auditer et je sais qu'un des membres de la mission détient également d'importants intérêts financiers dans cette	<input type="checkbox"/>
<b>Prêt et garantie d'emprunt</b>	
J'ai obtenu un prêt de l'entité à auditer ou j'ai été cautionné par cette dernière auprès d'une banque à des conditions autres que celles exigées de toute personne en semblables circonstances.	<input type="checkbox"/>
J'ai obtenu un prêt d'un responsable de l'entité à auditer ou j'ai été cautionné par lui auprès d'une banque.	<input type="checkbox"/>
J'ai accordé un prêt ou une garantie (caution) à l'entité à auditer, à un responsable de et/ou à toute autre employé de l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
<b>Cadeaux et hospitalité</b>	
J'ai accepté un cadeau, l'hospitalité ou un avantage quelconque, autres que ceux d'usage et d'une valeur modeste, de la part de l'entité à auditer, des responsables et/ou des employés de l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
<b>Aucune situation précédente ne s'applique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2. Relations d'emploi</b>	
<b>Relation d'affaires</b>	
J'ai une relation d'affaires avec l'entité à auditer et/ou avec les responsables de l'entité à auditer et cette relation n'est pas manifestement négligeable pour moi, l'entité à	<input type="checkbox"/>
J'ai déjà été un responsable à l'intérieur de l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
J'ai été un responsable et/ou un employé de l'entité à auditer en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de la mission.	<input type="checkbox"/>
<b>Relations familiales ou relations personnelles</b>	
Mon conjoint ou une personne à ma charge a une fonction sensible dans l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint ou une personne à ma charge a eu une fonction sensible dans l'entité à auditer durant la période couverte par la mission.	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint ou une personne à ma charge est un employé de l'entité à auditer qui est en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint ou une personne à ma charge a été un employé en mesure d'exercer une influence directe et notable durant la période couverte par la mission.	<input type="checkbox"/>
<b>Fonctions auprès de l'entité</b>	
J'ai eu une fonction sensible et/ou été un employé de l'entité à auditer en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de la mission	<input type="checkbox"/>
J'ai occupé une fonction sensible me permettant d'exercer durant la période couverte par la mission une influence directe sur les éléments faisant l'objet de la mission	<input type="checkbox"/>
<b>Aucune situation précédente ne s'applique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>3. Autres menaces</b>	
Il existe d'autres menaces créant un risque lié à l'intérêt personnel, la représentation, l'autocontrôle ou la familiarité	<input type="checkbox"/>
Si oui, veuillez spécifier :	
 Marie Emmanuelle DELIUS Responsable de mission Date: 04/18/ 2022	



UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS)

Audit des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-

## Confirmation d'indépendance

Veuillez indiquer par un « X » les situations suivantes qui s'appliquent à vous avant le début de la mission. Veuillez noter que les sections 1 à 3 doivent être remplies avant le début de la mission tandis que la section 4 doit être remplie à la fin de la mission ou si une situation de conflit est survenue lors de la mission.

Personnel Marie Emmanuelle DELIUS

Poste occupé : Responsable de mission

### 4. Mise-à-jour

Une menace est survenue lors de l'exécution de la mission qui pourrait mettre mon indépendance en jeu

Si oui, veuillez spécifier :

Cette situation ne s'applique

  
Marie Emmanuelle DELIUS  
Responsable de mission

Date: 04/18/2023



UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS)

Audit des marchés du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-

### Confirmation d'indépendance

Remplir uniquement par un « X » les situations suivantes qui s'appliquent à vous avant le début de la mission. Vous devez noter que les sections 1 à 3 doivent être remplies avant le début de la mission tandis que la section 4 doit être remplie à la fin de la mission ou si une situation de conflit est survenue lors de la mission.

**Personnel** Marie-Germaine BIEN-AIME  
**Poste occupé :** Responsable d'équipe

#### 1. Relations financières

<b>Intérêts financiers</b>	
Je détens d'importants intérêts financiers dans l'entité à auditer et je sais qu'un des membres de la mission détient également d'importants intérêts financiers dans cette	<input type="checkbox"/>
<b>Prêt et garantie d'emprunt</b>	
J'ai obtenu un prêt de l'entité à auditer ou j'ai été cautionné par cette dernière auprès d'une banque à des conditions autres que celles exigées de toute personne en	<input type="checkbox"/>
J'ai obtenu un prêt d'un responsable de l'entité à auditer ou j'ai été cautionné par lui auprès d'une banque.	<input type="checkbox"/>
J'ai accordé un prêt ou une garantie (caution) à l'entité à auditer, à un responsable de et/ou à toute autre employé de l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
<b>Cadeaux et hospitalité</b>	
J'ai accepté un cadeau, hospitalité ou un avantage quelconque, autres que ceux d'usage et d'une valeur modeste, de la part de l'entité à auditer, des responsables et/ou des	<input type="checkbox"/>
<b>Aucune situation précédente ne s'applique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### 2. Relations d'emploi

<b>Relation d'affaires</b>	
J'ai une relation d'affaires avec l'entité à auditer et/ou avec les responsables de l'entité à auditer et cette relation n'est pas manifestement négligeable pour moi, l'entité à	<input type="checkbox"/>
J'ai déjà été un responsable à l'intérieur de l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
J'ai été un responsable et/ou un employé de l'entité à auditer en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de la mission.	<input type="checkbox"/>
<b>Relations familiales ou relations personnelles</b>	
Mon conjoint ou une personne à ma charge a une fonction sensible dans l'entité à auditer.	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint ou une personne à ma charge a eu une fonction sensible dans l'entité à auditer durant la période couverte par la mission.	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint ou une personne à ma charge est un employé de l'entité à auditer qui est en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint ou une personne à ma charge a été un employé en mesure d'exercer une influence directe et notable durant la période couverte par la mission.	<input type="checkbox"/>
<b>Fonctions auprès de l'entité</b>	
J'ai eu une fonction sensible et/ou été un employé de l'entité à auditer en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de la mission	<input type="checkbox"/>
J'ai occupé une fonction sensible me permettant d'exercer durant la période couverte par la mission une influence directe sur les éléments faisant l'objet de la mission	<input type="checkbox"/>
<b>Aucune situation précédente ne s'applique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### 3. Autres menaces

Il existe d'autres menaces créant un risque lié à l'intérêt personnel, la représentation, l'autoconfiance ou la familiarité	<input type="checkbox"/>
Si oui, veuillez spécifier :	

*Marie-Germaine BIEN-AIME*  
Marie-Germaine BIEN-AIME  
Responsable d'équipe  
Date: 04/18/2023



UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS)

Audit des marchés du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-

## Confirmation d'indépendance

Veuillez indiquer par un « X » les situations suivantes qui s'appliquent à vous avant le début de la mission. Veuillez noter que les sections 1 à 4 doivent être remplies avant le début de la mission tandis que la section 5 doit être remplie à la fin de la mission ou dans une situation de conflit qui survient lors de la mission.

Personnel Marie GERALDE BIEN-AIME

Poste occupé : Responsable d'équipe

### 4. Mise-à-jour

Une menace est survenue lors de l'exécution de la mission qui pourrait mettre mon indépendance en jeu

Si oui, veuillez spécifier :

Cette situation ne s'applique

  
Marie GERALDE BIEN-AIME  
Responsable d'équipe  
Date: 04/18/2023



UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS)

Audit des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020,

## Confirmation d'indépendance

Veuillez indiquer par un « X » les situations suivantes qui s'appliquent à vous avant le début de la mission. Veuillez noter que les sections 1 à 3 doivent être remplies avant.

Personnel **Wilhelmine JOSEPH**

Poste occupé : **Membre**

### 1. Relations financières

#### Intérêts financiers

Je détiens d'importants intérêts financiers dans l'entité à auditer et je sais qu'un des membres de la mission détient également d'importants intérêts financiers dans cette

#### Prêt et garantie d'emprunt

J'ai obtenu un prêt de l'entité à auditer ou j'ai été cautionné par cette dernière auprès d'une banque à des conditions autres que celles exigées de toute personne en

J'ai obtenu un prêt d'un responsable de l'entité à auditer ou j'ai été cautionné par lui auprès d'une banque.

J'ai accordé un prêt ou une garantie (caution) à l'entité à auditer, à un responsable de et/ou à toute autre employé de l'entité à auditer.

#### Cadeaux et hospitalité

J'ai accepté un cadeau, l'hospitalité ou un avantage quelconque, autres que ceux d'usage et d'une valeur modeste, de la part de l'entité à auditer, des responsables et/ou

**Aucune situation précédente ne s'applique**

### 2. Relations d'emploi

#### Relation d'affaires

J'ai une relation d'affaires avec l'entité à auditer et/ou avec les responsables de l'entité à auditer et cette relation n'est pas manifestement négligeable pour moi, l'entité à

J'ai déjà été un responsable à l'intérieur de l'entité à auditer.

J'ai été un responsable et/ou un employé de l'entité à auditer en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de la mission.

#### Relations familiales ou relations personnelles

Mon conjoint ou une personne à ma charge a une fonction sensible dans l'entité à auditer.

Mon conjoint ou une personne à ma charge a eu une fonction sensible dans l'entité à auditer durant la période couverte par la mission.

Mon conjoint ou une personne à ma charge est un employé de l'entité à auditer qui est en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet

Mon conjoint ou une personne à ma charge a été un employé en mesure d'exercer une influence directe et notable durant la période couverte par la mission.

#### Fonctions auprès de l'entité

J'ai eu une fonction sensible et/ou été un employé de l'entité à auditer en mesure d'exercer une influence directe et notable sur les éléments faisant l'objet de la mission

J'ai occupé une fonction sensible me permettant d'exercer durant la période couverte par la mission une influence directe sur les éléments faisant l'objet la mission

**Aucune situation précédente ne s'applique**

### 3. Autres menaces

Il existe d'autres menaces créant un risque lié à l'intérêt personnel, la représentation, l'autocensure ou la familiarité

Si oui, veuillez spécifier :

Joseph W.  
Wilhelmine JOSEPH  
Membre

Date: 04/18/2023



UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS)

Audit des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020,

## Confirmation d'indépendance

Veuillez indiquer par un « X » les situations suivantes qui s'appliquent à vous avant le début de la mission. Veuillez noter que les sections 1 à 3 doivent être remplies avant.

Personnel **Wilhelmine JOSEPH**

Poste occupé : Membre

#### 4. Mise-à-jour

Une menace est survenue lors de l'exécution de la mission qui pourrait mettre mon indépendance en jeu

Si oui, veuillez spécifier :

Cette situation ne s'applique

*Joseph W.*

Wilhelmine JOSEPH

Membre

Date: 04/18/2023

### IV.1.3 GUIDE D'ENTRETIEN PRELIMINAIRE

	
<b>UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)</b>	
<b>Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b>	
Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires	Date :

A. GENERALITES SUR L'ENTITE		
A-1	Mission et Attributions du MEF (Loi Cadre / Loi Organique)	
A-2	Structure Organisationnelle du MEF (Notamment, Organigramme, directions intervenant dans la passation des MP)	
A-3	Existe-t-il une structure dédiée à la passation des MP au sein du MEF ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
A-4	Si oui, cette structure est-elle permanente ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
A-5	Comment a-t-on procédé pour mettre en place cette structure ?	
UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)		
Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021		
Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires		Date :

B. INFORMATIONS SUR LES MARCHES PUBLICS		
1.	Le MEF passe-t-il et exécute-t-il des marchés publics	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
1.1	Y'a-t-il des marchés qui sont en dessous du seuil d'intervention de la CNMP	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
1.2	Y'a-t-il des marchés qui sont au dessus du seuil d'intervention de la CNMP	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2.	Le MEF élabore-t-il périodiquement des Plans Annuels de Passation des Marchés Publics ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
3.	Le Plan Annuel de Passation des Marchés Publics (PAPMP) a-t-il été élaboré :	
3.1	Pour l'exercice fiscal 2018-2019 ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
3.2	Pour l'exercice fiscal 2019-2020 ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
3.3	Pour l'exercice fiscal 2020-2021 ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
4.	Comment procède-t-on pour établir le PAPMP ? (procédure d'établissement)	
5.	Dans le PAPMP, existe-t-il des Marchés qui sont :	
5.1	en dessous du seuil d'intervention de la CNMP ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
5.2	au dessus du seuil d'intervention de la CNMP ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
6.	Existe-t-il un dispositif de suivi et de contrôle de la passation des MP au sein du MEF ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
7.	Existe-t-il un dispositif de suivi et de contrôle de l'exécution des MP au sein du MEF ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
8.	Ces deux dispositifs sont-ils identiques ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
9.	Les marchés passés sont-ils tous au bénéfice MEF ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Si non, qui sont les bénéficiaires ?	
10.	Existe-t-il des marchés récurrents passés par Le MEF ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Si oui, quels sont-ils?	
 <b>UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)</b> <b>Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b> Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires <span style="float: right;">Date : 18/04/23</span>	

C. INFORMATIONS SUR LES MARCHES QUI SONT EN DESSOUS DU SEUIL D'INTERVENTION DE LA CNMP	
11. Quelle forme de marchés sont généralement passés par le MEF ?	
<input type="checkbox"/>	Marché simple
<input type="checkbox"/>	Marché de clientèle
<input type="checkbox"/>	Marché à commandes
<input type="checkbox"/>	Marché aléatoire
12. Quel type de marchés sont généralement passés par le MEF ?	
<input type="checkbox"/>	Marchés de travaux
<input type="checkbox"/>	Marchés de fournitures
<input type="checkbox"/>	Marchés de services
<input type="checkbox"/>	Prestations intellectuelles
13. Quel mode de passation de marchés est généralement adopté par le MEF ?	
<input type="checkbox"/>	
# Sous quel régime de contrôle les marchés du MEF sont-ils passés ?	
<input type="checkbox"/>	Procédures de Demande de Prix <span style="float: right;">Soit une proportion de %</span>
<input type="checkbox"/>	Procédures allégées <span style="float: right;">Soit une proportion de %</span>
15. Le MEF a-t-il déjà eu des cas de différends dans le cadre de l'exécution d'un marché (en dessous du seuil)? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si oui, pour quel(S) marché(S) ?	
 <b>UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)</b> <b>Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b> Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires <span style="float: right;">Date :</span>	

D. INFORMATIONS SUR LES MARCHES QUI SONT AU DESSUS DU SEUIL D'INTERVENTION DE LA CNMP	
16. Quelle forme de marché sont généralement passés par le MEF ?	
<input type="checkbox"/>	Marché simple
<input type="checkbox"/>	Marché de clientèle
<input type="checkbox"/>	Marché à commandes

<input type="checkbox"/>	Marché isolé				
17 Quel type de marchés sont généralement passés par le MEF?					
<input type="checkbox"/>	Marchés de travaux				
<input type="checkbox"/>	Marchés de fournitures				
<input type="checkbox"/>	Marchés de services				
<input type="checkbox"/>	Prestations intellectuelles				
18 Quel mode de passation de marchés est généralement adopté par le MEF?					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
19 Sous quel régime de contrôle les marchés du MEF sont-ils passés?					
<input type="checkbox"/>	Demande de Prix	Soit une proportion de	%		
<input type="checkbox"/>	Procédures allégées	Soit une proportion de	%		
21 Le MEF a-t-il déjà eu des cas de différends dans le cadre de l'exécution d'un marché?		<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON
Si oui, pour que(S) marché(S)?					
 <b>UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)</b> <b>Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b> Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires Date :					

E. PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU MEF			
E	Marchés en dessous du seuil		
	Étapes	Acteurs	Documents/livrables
E	Marchés au dessus du seuil		
	Étapes	Acteurs	Documents/livrables
 <b>UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)</b> <b>Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b> Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires Date :			

F. PROCESSUS D'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS DU MEF			
F	Marchés en dessous du seuil		
	Étapes	Acteurs	Documents/livrables



UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)

Audit des marchés du MEF pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021

Guide d'entretien / Questionnaire-informations préliminaires

Date:

**G. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA GESTION DES MARCHES PUBLICS**

G-1	Quelles sont les difficultés rencontrées dans la gestion des MP ?		
G-2	L'équipe responsable de la gestion des MP, bénéficie-t-elle des formations dans ce domaine ? si oui, depuis quand?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
G-3	L'équipe responsable de la gestion des MP, a-t-elle un besoin de formation sur les MP ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
G-4	Le MEF, accepterait-il une offre de formation de la CNMP ? si oui, sur quels aspects particulièrement ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

## IV.2 ANNEXES – 2 : DOCUMENTS DE LANCEMENT DE LA MISSION

### IV.2.1 ORDRE DE MISSION

  
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

*Primature / Primate*  
*Commission Nationale des Marchés Publics*  
(CNMP)

Ref : CNMP/FJM/ss/04-2023/00466

**ORDRE DE MISSION**

En vertu des dispositions de l'article 10 alinéa 13 de la loi du 10 juin 2009, la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) a, entre autres attributions, celle de « **mettre en œuvre des procédures d'audits indépendants des marchés publics** ». Ainsi, dans le respect de cette obligation, une équipe d'auditeurs de la CNMP procédera à l'**audit des marchés publics réalisés par le Ministère de l'Economie et des Finances durant les exercices fiscaux 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021** et « qui n'ont pas fait l'objet de contrôle a priori de sa part », conformément à l'article 221 de l'arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics.

Cette mission, qui se déroulera au cours de la période allant du mois de juin au mois de juillet 2023, a pour objectif principal de vérifier la conformité des opérations relatives aux marchés passés et exécutés par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) au cours de la période sus-indiquée.

L'équipe en charge de la mission est constituée de :

1. Madame Marie Emmanuelle DÉLIUS, Responsable de mission
2. Madame Marie Géralde BIEN-AIMÉ, Responsable d'équipe
3. Monsieur Erwin Roberson DAUDIN, Membre
4. Madame Wilhelmine JOSEPH, Membre

Port-au-Prince, le 19 avril 2023

  
Floriant JEAN MARI  
Coordonnateur

---

Loi du 10 juin 2009, Le Moniteur No 78 du 28 juillet 2009  
1, Angle Rue 6 et Avenue Christophe, Port-au-Prince, Haïti • Tél.: (509) 2943-0545  
<http://www.cnmp.gouv.ht> • e-mail: [info@cnmp.gouv.ht](mailto:info@cnmp.gouv.ht)  
BOITE POSTALE 15220

## IV.2.2 LETTRE DE LANCEMENT



*Primature / Primate*  
*Commission Nationale des Marchés Publics*  
(CNMP)

Port-au-Prince, le 19 avril 2023

Ref: CNMP/FJM/ss/04-2023/00463

**Monsieur Michel Patrick BOISVERT**  
Ministre  
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)  
En ses bureaux. –

*Objet: Annonce d'une mission d'audit des marchés publics en dessous des seuils d'intervention de la Commission Nationale des Marchés Publics<sup>1</sup> exécutés par le Ministère de l'Économie et des Finances pour les exercices fiscaux allant d'octobre 2018 à Septembre 2021.*

**Monsieur le Ministre,**

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) vous présente ses compliments et à l'honneur de vous informer qu'au regard de l'article 10 alinéa 13 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public, elle exerce l'attribution de "mettre en œuvre des procédures d'audits indépendants des marchés publics", travail qu'elle réalise depuis le mois de juillet 2016.

De ce fait, dans le cadre de sa programmation annuelle, la CNMP a sélectionné plusieurs structures étatiques pour mener des missions d'audit de conformité des marchés publics passés et exécutés durant la période citée en objet, et qui, eu égard à leurs montants, n'ont pas été l'objet d'un contrôle a priori de sa part.

Par conséquent, l'équipe de la CNMP en charge de cet audit projette de s'entretenir **le mercredi 26 avril 2023** à partir de 10 heures a.m. dans vos locaux, avec les responsables ainsi que les cadres impliqués dans la gestion des marchés publics pour le compte de votre organisme.

Tout en étant assurée de votre pleine collaboration pour le bon déroulement de la mission, la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) saisit l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de sa haute considération.



*PJ: Copie de l'ordre de mission  
Liste de documents préliminaires sollicités*

<sup>1</sup> Conformément à l'article 221 de l'arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics.

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LANCEMENT

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LANCEMENT DE MISSION TENUE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

#### **OBJECTIF DE LA RENCONTRE**

La réunion de lancement de mission avait pour but d'informer les audités du rôle de la mission, de comprendre la planification, l'organisation du processus des marchés publics au sein du ministère à travers des interrogations et de collecter les documents demandés.

#### **PERSONNES PRÉSENTES**

Membres de l'Equipe d'audit :

- Marie Emmanuelle DELIUS, chef de mission
- Marie-Géralde BIEN-AIME, chef d'équipe
- Wilhelmine JOSEPH, membre
- Erwin Roberson'n DAUDIN, membre

Membres de la CMMP / Secrétariat technique -MEF :

- Cindy HILAIRE, secrétaire technique
- Whistler GASPARD, secrétaire technique
- André J FOUCAULT, coordonnateur

#### **DÉROULEMENT DE LA MISSION**

##### **A. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS**

La première réunion qui débute la mission d'audit pour l'exercice 2022-2023 s'est tenue au local du MEF, le 3 mai 2023 à 10 :57 heures AM dans une ambiance sereine. Le Coordonnateur du MEF a fait la présentation des membres du secrétariat technique tout en soulignant que la lettre annonçant notre visite n'a pas encore été acheminée à son département. L'équipe de mission a tout de suite présenté une copie de l'accusé de réception desdits documents ainsi que celui de l'ordre de mission. Tel que présenté par le Coordonnateur, le MEF a une CMMP de quatre membres et un secrétariat technique de trois membres.

Ensuite, l'équipe de mission d'audit de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) a enchaîné avec la présentation de ses membres et exposé les raisons de sa visite.

## **B. PRÉSENTATION DE LA MISSION**

L'audit de conformité entamé au MEF vise les marchés publics hors contrôle a priori de la CNMP pour les exercices fiscaux allant de 2018 à 2021. Son objectif est de vérifier la conformité des procédures de planification, de passation et d'exécution des marchés publics en vue de faire les recommandations nécessaires pour améliorer les pratiques en la matière.

Cette démarche rentre dans le cadre des attributions de la CNMP qui est de mener des audits indépendants.

## **C. ORGANISATION DES MARCHÉS DU MEF**

La CMMP, structure permanente du MEF, passe les marchés publics uniquement pour ledit Ministère et non pour les autres structures du Ministère. Selon l'un des membres du secrétariat technique, l'organisation des marchés se fait en accord avec les lois en vigueur. Leur travail consiste à :

- Elaborer des plans annuels de passation de marchés publics
- Planifier des marchés publics avec l'administrateur du MEF
- Faire le suivi des marchés inscrits dans le plan
- Préparer les dossiers d'appel d'offres (secrétariat technique)
- Envoyer les dossiers à la CMMP pour validation
- Lancer le marché
- Monter le COPEO
- Faire le suivi administratif (Administrateur)
- Préparer un rapport
- 50% à 70% des marchés planifiés sont exécutés

## **D. RÉSULTAT DE LA RENCONTRE**

- Les documents demandés n'ont pas pu être collectés. Le Coordonnateur a promis de les faire acheminer à la CNMP une fois les copies faites. Cependant, les plans pour la période sous étude ont été remis à l'équipe d'audit.
- Après une demande adressée à la CMMP du MEF au sujet de ses besoins en formation, le coordonnateur a affirmé n'avoir aucun besoin pour le moment d'ailleurs une plaque 'd'honneur leur a été dédiée pour le travail effectué.

## **E. RECOMMANDATION DE L'AUDITÉ**

Organiser des séances de formation au bénéfice des acteurs des marchés publics plus précisément les éventuels soumissionnaires en raison de leur méconnaissance de la préparation des dossiers.

## **F. FIN DE LA RENCONTRE**

La rencontre a pris fin à 12 :20 pm. La commission a adressé ses remerciements à la structure des MP du MEF pour sa disponibilité et a exprimé sa satisfaction pour la qualité des échanges.

Toutefois, elle a souhaité maintenir cette bonne collaboration dans les rencontres prochaines pour la réussite de la mission d'audit.

Marie Emmanuelle DELIUS

Chef de mission

# IV.3 ANNEXE -3 : DOCUMENTS D'EXECUTION DE LA MISSION

## IV.3.1 FEUILLE DE PRESENCE

*Ministère de l'économie et de la mission "Qualification"*



**UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)**  
**Audit des marchés du Ministère De l'Economie et des Finances(MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021**

**Feuille de présence**      Date *03/05/2023*

Prénom(s) et nom	Institution/Direction	Fonction	Telephone	E-mail	Signature
Marie Emmanuelle DELIUS	CNMP/UADS	Consultant/Auditeur	48928745	med2003@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
Marie-Géralde BIEN-AME	CNMP/UADS	Consultant/Auditeur	3877505	mariegerald.bienaime@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
Wilhelmine JOSEPH	CNMP/UADS	Consultant/Auditeur	36698543	wilhelmine2@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
Erwin Robertson DAUDIN	CUMP	Professionnel services IT/Comp	382-5882 485-9260	daudwin@redhat.com @gmail.com	<i>[Signature]</i>
Cindy Hilaire	CNMP-MEF	Secrétaire technique	33 89 5224	Hilaire.C@Minat	<i>[Signature]</i>
Whistler Gaspard	CNMP-MEF	Secrétaire technique	3765 3027	whistlergaspard@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
Audrey J. FOUCAU	CNMP-MEF	Coord	33 01 73 18	foucaud.audrey@me	<i>[Signature]</i>

CNRP et Ados



UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)

Audit des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021

Feuille de présence Date 5 Juillet 2023

Prénom(s) et nom	Institution/Direction	Fonction	Telephone	E-mail	Signature
Hane Emmanuelle Delies	CNRP/OADS	Auditeur	3672 7858	medil2023@gmail.com	HED
Wilbelmine Tasept	CNRP/OADS	Auditeur	3668-8543	wilbelmine100@gmail.com	Wilbelmine
Marie-Cecile Bico-Aum	CNRP/OADS	Auditeur	3864 7726	mariececilebicoaume@gmail.com	Marie-Cecile
Shiler Cherepat	CNRP/OADS	Auditeur	3932-458	shiler.ch@gmail.com	Shiler
Yvinda Heribe Jonez	CNRP/MEF	Directeur/Chef	48916565	yvinda.jonez@me.gov.gi	Yvinda
Emmanuel Plaudu	CNMP/MEF	Adm./Contrats	4895-7446	emmanuel.plaudu@me.gov.gi	Emmanuel
Budre J Foucault	CNRP/DEF	Coord	37011318	foucaultbudre@gmail.com	Budre
Marie Leoni	DARS/MEF	Comptabilité	3880-8484	marieleoni@gmail.com	Marie



## IV.3.2 LES PLANS ANNUELS DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

### Marchés passés et exécutés hors control a priori de la CNMP Exercice 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021

#### Exercice fiscal 2018-2019

Seuil en gourdes:

- Travaux : de 5M à 40M
- Fourniture : de 5M à 25M
- Service : de 5M à 20M

No	Objet du projet de marché	Source de financement	Code	Montant crédits disponibles HTG	Nature	Mode de passation	Période de lancement	Période probable de signature	Contrôle a priori de la CNMP	Localisation	Délai prévisionnel d'exécution
1	Service de sécurité pour les bâtiments du MEF	TPF	290	19,000,000.00	S	CF	Septembre 2018	Octobre 2018	Non	P-au-P	12 mois
2	Contrat de Maintenance des Systèmes CIF, DLVR, SYDEP, SYSPAY, GI avec la Firme TURBO SYSTEM	TPF	290	5,000,000.00	S	CF	Octobre 2018	Octobre 2018	Non	P-au-P	12 mois
3	Acquisition de Licence d'utilisation du Coffret MS-OFFICE 365 pour le MEF	TPF/ FE	290	8,760,000.00	F	AORN	Novembre 2018	Décembre 2018	Non	P-au-P	2 mois
4	Contrat de Maintenance des Matériels Informatiques du MEF (Réseau, Communication, Hardware)	TPF/ FE	290	5,000,000.00	T	AORN	Novembre 2018	Janvier 2019	Non	P-au-P	3 mois
5	Contrat d'Extension du Réseau MAN/WAN (Direction Départementale / Poste Comptable Province)	TPF/ FE	290	6,000,000.00	T	AORN	Novembre 2018	Janvier 2019	Non	P-au-P	2 mois

**Exercice fiscal 2019-2020**

Seuil en gourdes:

- Travaux : de 5M à 40M
- Fourniture : de 5M à 25M
- Service : de 5M à 20M

No	Objet du projet de marché	Source de financement	Code	Montant crédits disponibles	Nature	Mode de passation	Période de lancement	Période probable de signature	Contrôle a priori de la CINMP	Localisation	Décalage prévisionnel d'exécution
1	Contrat de Maintenance des Systèmes CIF, DL/VR, SYSDP, SYSPAY, GI, avec la Firme TURBO SYSTEM	TPF	290	5,000,000.00	S	Gré a gré	décembre 2019	janvier 2020	Non	P-au-P	9 mois
2	Acquisition de Licence d'utilisation du Coffret MS-OFFICE 365 pour le MEF	TPF/ FE	290	8,760,000.00	F	AORN	janvier 2020	février 2020	Non	P-au-P	2 mois
3	Contrat de Maintenance des Matériels Informatiques du MEF (Réseau, Communication, Hardware)	TPF/ FE	290	5,000,000.00	T	AORN	Janvier 2020	Février 2020	Non	P-au-P	3 mois
4	Contrat d'Extension du Réseau MAN/WAN (Direction Départementale / Poste Comptable Province)	TPF/ FE	290	6,000,000.00	T	AORN	janvier 2020	février 2020	Non	P-au-P	2 mois

**Exercice fiscal 2020-2021**

Seuil en gourdes:

- Travaux : de 5M à 40M
- Fourniture : de 5M à 25M
- Service : de 5M à 20M

No	Objet du projet de marché	Source de financement	Code	Montant crédits disponibles	Nature	Mode de passation	Période de lancement	Période probable de signature	Contrôle a priori de la CNMP	Localisation	Décalai prévisionnel d'exécution
1	Service annuel du service internet des directions départ. Du MEF/Natcom	TPF	290	12, 220,000.00	S	Gré à gré	Octobre2020	décembre 2020	Non	P-au-P	12 mois
2	Service annuel du service internet du MEF/Natcom	TPF	290	5, 070,000.00	S	Gré à gré	Octobre2020	décembre 2020	Non	P-au-P	12 mois
3	Renforcement du système de virtualisation du MEF (VX-Rail)	TPF	290	5, 000,000.00	T	AOOPQ	Octobre 2020	Décembre 2020	Non	P-au-p	13 mois
4	Maintenance des Matériels Informatiques du MEF (Noc, DSI, DGB, DGT, ICF)	TPF/ FE	290	5, 000,000.00	S	AORN	octobre 2020	décembre 2020	Non	P-au-P	12 mois

T: Travaux

F: Fourniture

S: Service

CF: Consultation de fournisseurs.

AOOPQ: Appel d'Offres Ouvert Pré-Qualification.

AORN: Appel d'Offres Restreint National.

TPF: Trésor Public Investissement

FE: Trésor Public Fonctionnement

FE: Fonds Externes

### IV.3.3 COMPTE DE LA RÉUNION DE LANCEMENT (PHASE EXECUTION)

#### Compte rendu des rencontres de la phase d'exécution de la mission d'audit des marchés du Ministère de l'économie et des finances MEF

---

**Date** : 4 et 5 juillet 2023  
**Heure** : 10h35 – 11h30 (ST)  
10h39 – 11h30 (CMMP)  
11h40 - 12h22 PM (DAAB)  
**Lieu** : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

#### Participants

➤ **L'équipe de mission**

M. Shiler CHERENFANT, Responsable de l'UADS  
Marie Emmanuelle DELIUS, Responsable de la mission  
Marie Géralde BIEN-AIME, Chef d'équipe  
Wilhelmine JOSEPH, membre

➤ **Les membres du Secrétariat Technique (ST) (jour 1)**

Cindy Hilaire, secrétaire technique du MEF  
Whistler GASPARD, secrétaire technique du MEF

➤ **La Commission Ministérielle des marchés Publics (CMMP) du MEF (jour 2)**

Guerda Mesilas L. TOUSSAINT, analyste financier  
Emmanuel PLACIDE, administrateur de contrat  
André J. FOUCAULT, Coordonnateur

➤ **La Direction des Affaires Administratives et du Budget (DAAB) (jour 2)**

Emmanuel PLACIDE, Administrateur  
Erick CORIL, Comptable en-chef

### **Contexte des rencontres**

Les dates du 4 et 5 juillet 2023 ont donné lieu aux rencontres de la phase d'exécution de la mission d'audit des marchés du MEF qui sont en dessous des seuils d'intervention de la CNMP pour la période allant de 2018 à 2021. Ces deux journées ont permis à l'équipe de mission de rencontrer les différentes structures du MEF intervenant dans le processus de passation des marchés publics telles que, le secrétariat technique, la Commission Ministérielle des Marchés Publics (CMMP) et la Direction des Affaires Administratives et du budget (DAAB). Ces rencontres avaient pour objectif d'une part, de collecter des informations sur l'organisation des structures et l'environnement de contrôle en se basant sur un questionnaire de contrôle interne préparé à cette fin et d'autre part, de recueillir les dossiers de marché devant faire l'objet d'analyse afin d'établir les constats lors de l'élaboration du rapport de mission.

### **La journée du 4 juillet 2023 : rencontre avec le Secrétariat Technique du MEF**

#### **Introduction de la rencontre**

Le 4 juillet 2023, l'équipe de mission a rencontré le Secrétariat Technique du MEF composé de trois membres dont un est en congé d'étude. La rencontre a débuté vers 10h35 où Mme Délius la responsable de mission a présenté aux deux membres le but de la rencontre. En effet Mme Délius leur a expliqué que l'équipe de mission est là pour leur poser quelques questions sur le contrôle de la passation au sein du ministère et les demander les documents dont elle a besoin pour cette phase de la mission. A ce moment, Mme Hilaire a vérifié avec l'équipe les documents acheminés à la CNMP suite à la première rencontre avec l'équipe de mission (celle du démarrage de la mission), en présentant l'accusé de réception de la CNMP. Mme Délius a affirmé qu'effectivement l'équipe de mission a reçu du MEF une liste de 13 marchés publics passés et exécutés pour la période sous étude et un marché avec deux contrats.

#### **Déroulement de la rencontre**

##### **❖ Informations recueillies**

Les différentes questions qui ont été posées ont permis de recueillir les informations suivantes :

- Les plans sont préparés de concert avec l'administration en fonction des crédits disponibles ;
- Le MEF envoie toujours ses plans à la CNMP, le premier draft est généralement envoyé en octobre et font objet de révision certaines fois et transmis à nouveau à la CNMP ;

- Les plans sont publiés généralement sur le site du MEF. Cependant, durant une période le site de ce dernier ne fonctionnait pas, certains plans étaient donc publiés sur le site de la Direction Générale du Budget ;
- Le Secrétariat Technique n'est pas au courant de la publication des avis généraux, ni de l'existence de ce formulaire ;
- Les différends sont traités à la Direction des affaires Juridiques, mais juste avant un recours à l'amiable devant la CMMP. Cependant, ils ont eu connaissance d'un seul recours durant leur fonction concernant un marché pour des plaques d'immatriculation qui date depuis 2016/2017, ou un soumissionnaire a contesté l'attribution du contrat, mais ce recours fut traité à l'amiable selon leur dire ;
- Les membres du secrétariat sont formés en marché publics, ont suivi des séminaires de la CNMP et participent aux conférences que celle-ci organise ;
- Le secrétariat technique est une délégation de la CMMP qui est là pour exécuter les tâches de la CMMP. A noter que la CMMP est composée de 4 membres qui occupent chacun un poste de directeur dans le ministère. La Commission délègue les tâches au secrétariat technique qui seront exécutées sous sa supervision. A ce moment, M. Cherenfant a questionné le rôle des membres de la CMMP et l'organisation du travail et a précisé que l'arrêté du 9 décembre 2020 *fixant la composition des Commissions Ministérielles des Marchés Publics (CMMP) et des Commissions Spécialisées des Marchés Publics (CSMP) ainsi que les critères de choix et tâches spécifiques de leurs membres* définit clairement les rôles et les tâches de chaque membre qui la compose. A cet effet, M. Cherenfant a fait lecture des articles... dudit arrêté qui présentent les attributions/tâches de chaque membre et fait constater que c'est le secrétariat technique qui exécute les tâches du spécialiste en passation de marché. La discussion entre M. Cherenfant et les secrétaires techniques du MEF sur cet aspect organisationnel a donné lieu à des échanges assez animés.

#### ❖ Documents sollicités

Concernant les documents relatifs aux 13 dossiers de marché qui sont essentiels à la phase d'exécution de la mission, Mme Bien-Aimé a demandé aux secrétaires techniques quand on est-ce qu'on peut espérer recevoir ces documents. Mme Hilaire a répondu qu'étant donné l'équipe de mission aura à rencontrer la CMMP le lendemain, cette dernière s'assurera de nous donner une réponse à ce sujet. Suite à cela, Mme Délius a rappelé que parmi les documents préliminaires sollicités lors de la réunion de démarrage de la mission, il y a deux documents qui n'ont pas encore été soumis à l'équipe, notamment les rapports d'activités des structures impliquées dans la passation des marchés et les rapports de suivis des plans de passation pour la période sous-étude. Concernant les listes des COPEO, Mme Hilaire a fait savoir qu'elles seront annexées aux dossiers de marchés y relatifs lors de la soumission de ces derniers.

### **Conclusion de la rencontre**

Lors de la clôture de la rencontre, M. Gaspard a demandé à l'équipe de présenter M. Cherenfant étant donné qu'il ne faisait pas partie de l'équipe de mission lors de la première rencontre, ce que la responsable de mission a oublié de faire au début de la rencontre. A cet effet, M. Cherenfant s'est présenté comme le nouveau responsable de l'Unité d'Audit, de Documentation et de Statistique (UADS) de la CNMP, qu'il accompagne son équipe dans le cadre de cette mission. Puis, Mme Délius a remercié les secrétaires techniques du MEF de leur disponibilité et les a rappelé les deux prochaines rencontres de notre calendrier pour les deux jours suivants. Sur ce, La réunion s'est terminée à 11h30.

## La journée du 5 juillet 2023 : Rencontre avec la Commission Ministérielle des Marchés Publics (CMMP) du MEF

### Introduction de la rencontre

Le 5 juillet 2023, l'équipe de mission a rencontré la CMMP du MEF composée de 4 membres dont 3 étaient présents à la réunion. La rencontre a débuté vers 10h39 où les deux équipes se sont présentées : d'abord les membres de la CMMP puis, les membres de l'équipe de mission. Ensuite, Mme Délius a précisé la raison de la présence de l'équipe de mission qui est de débiter la phase d'exécution de la mission où l'équipe doit rencontrer les différents acteurs intervenant dans la passation des marchés du MEF pour leur poser quelques questions et recueillir au final les documents sur lesquels porteront les analyses qui permettront de produire les constats et élaborer le rapport de mission.

### Déroulement de la rencontre

#### ❖ Cueillette des informations

Les différentes questions qui ont été posées ont permis de recueillir les informations suivantes :

- Le MEF envoie régulièrement (annuellement) la liste des membres de la CMMP à la CNMP ;
- La CMMP est composée de quatre membres, un coordonnateur, un administrateur de contrat, un spécialiste en passation de marché et une spécialiste financière.
- La désignation des membres de la CMMP se font au regard de la loi du 10 juin 2009 (LMP) selon les propos du coordonnateur. A ce moment, M. Cherenfant a fait mention de l'arrêté du 9 décembre 2020 *fixant la composition des Commissions Ministérielles des Marchés Publics (CMMP) et des Commissions Spécialisées des Marchés Publics (CSMP) ainsi que les critères de choix et tâches spécifiques de leurs membres*, compte tenu du fait que le coordonnateur n'a fait mention plutôt de la LMP que de l'arrêté précédemment cité. A cet effet, le coordonnateur a demandé de prendre la lecture de cet arrêté pour les membres. Ce que M. Cherenfant a effectivement fait en portant accent sur le nombre de membre que doit contenir la CMMP, les trois fonctions distinguées dans ledit arrêté et les tâches respectives. Suite à cela, le coordonnateur a demandé une copie de cet arrêté puisque le comportement de M. Cherenfant laisse sous-entendre qu'il n'a pas connaissance de cet arrêté, a insinué-le coordonnateur.

A ces propos, Mme Joseph a pris la parole pour clarifier les choses en disant que le souci de l'équipe à ce niveau c'est de bien comprendre le travail des membres de la CMMP et qu'on n'insinue rien au préalable. L'administrateur de contrat a donc répondu que tout est conforme avec l'arrêté. Par la suite, Mme Joseph a demandé au spécialiste financier de nous parler un peu de ses tâches de spécialiste financier dans la commission. A ce moment, elle a répondu qu'elle n'a pas à dire tout ce qu'elle fait parce que tout est écrit, lui faudrait-elle donc voir la liste de description de tâches que la Commission a envoyée à la CNMP.

- Concernant la publication des avis généraux, le coordonnateur a fait savoir qu'il ne peut rien dire là-dessus, il devrait donc vérifier dans les archives pour s'assurer si effectivement dans le temps on les publiait. Mme Joseph a promis à cet effet de leur faire parvenir un exemplaire du formulaire de l'avis général à la validation de leur plan annuel de passation de marchés publics pour l'exercice suivant.

#### ❖ Documents sollicités

Toutes les questions ayant été épuisées, Mme Délius a fait alors la demande des documents nécessaires à cette phase de la mission, notamment tous les 13 dossiers de marchés en dessous des seuils pour la période sous-étude figurant dans la liste que le MEF a soumise à la CNMP ainsi que les rapports d'activités et celui du suivi des PAPMP. La CMMP a pris note de ces documents et promet de les chercher pour l'équipe de mission. Cependant, la Commission ne fixe aucun délai pour la remise de ces documents.

#### Conclusion de la rencontre

A la clôture de la rencontre, le coordonnateur de la CMMP a fait savoir à l'équipe que l'administrateur de contrat de la CMMP est le Directeur des affaires administratives du MEF. Etant donné que l'équipe a dans son calendrier de le rencontrer le lendemain, le coordonnateur nous a donc demandé si nous ne souhaiterions pas profiter du moment suite à la présente rencontre pour nous entretenir avec lui. Ce que l'équipe a chaleureusement accepté. Ainsi, pour clôturer la première séance, Mme Délius a remercié les membres de la commission de leur disponibilité et leur a rappelé le moment de la prochaine phase de la mission où l'équipe aura à les rencontrer pour une dernière fois qui est celui après l'établissement du rapport intérimaire où ce sera l'occasion d'une séance contradictoire en vue de valider les constats qui seront produits. Mme Délius a aussi souligné les documents sollicités que l'équipe va attendre en vue d'avancer avec la mission.

Suite à cela, le coordonnateur a ajouté que de son côté, la commission va s'efforcer à satisfaire l'équipe de mission et aider la CNMP à faire son travail et ajoute qu'il est bien conscient que cela va aider la CMMP à s'améliorer car « ce n'est pas à la jeunesse que le vin se bonifie mais bien en vieillissant » a-t-il dit. En tenant son discours, il nous a aussi présenté ses mots de remerciement et sa satisfaction de travailler avec nous et que sa porte nous est grande ouverte. Tout en nous souhaitant une bonne continuation, la réunion a pris fin vers 11h 35.

## **Rencontre avec la Direction des Affaires administratives et du Budget (DAAB)**

### **Déroulement de la rencontre**

Suite à la rencontre avec la CMMP, l'équipe s'est réunie avec l'administrateur et le comptable en chef du MEF. La rencontre a débuté à 11h40. L'objectif de cette rencontre a été de comprendre l'implication de la DAAB dans la passation de marché. A cet effet, L'administrateur nous a dit que la DAAB intervient en amont et en aval. En amont où elle envoie une liste des expressions de besoin à la CMMP afin de préparer le PAPMP. En aval pour attester les services fait et régler les factures.

L'administrateur ajoute que la DAAB reste en contact permanent avec la CMMP car souvent cette dernière a besoin de certaines informations comme l'adresse des fournisseurs et autres pour préparer certains documents et les projets de contrats. A noter que le projet de contrat est examiné à travers la direction des Affaires juridiques (DAJ) qui ensuite s'assurera de le faire signer par les parties. Par la suite, le contrat est envoyé à la CSCCA. Au retour du contrat, il est donc envoyé à la DAAB pour les suivis administratifs, c'est-à-dire pour effectuer le paiement selon les modalités définies dans le contrat.

Par la suite, Mme Délius a demandé à l'administrateur si nous pouvons avoir le budget du ministère pour la période sous étude. Il a répondu qu'il n'a pas ces documents disponibles mais qu'il peut tout de même faire quelques recherches pour nous.

### **Fin de la rencontre**

Après plusieurs échanges avec l'administrateur dont certains ne s'inscrivent pas dans le cadre de notre mission mais concernent les marchés publics, la réunion a pris fin à 12h 22 PM.

**Wilhelmine JOSEPH**  
**Membre de l'équipe de mission**

IV.3.4 LES TABLEAUX EXPLICATIFS RELATIF AUX MARCHÉS HORS CONTRÔLE  
A PRIORI DE LA CNMP DU MEF

Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)  
Commission Ministérielle des Marchés Publics (CMMP)  
Tableau explicatif relatif aux marchés hors contrôle a priori de la CNMP figurant dans les Plans Annuels de Passation des Marchés Publics (PAPMP) du MEF  
Exercice 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ;

Exercice	Objet du projet de marché	Source de financement	Code	Montant crédits disponibles en HTG	Nature	Mode de passation	Rapport de réalisation
2018-2019	(1) Contrat de Maintenance des Systèmes CIF, DL/VR, SYSEEP, SYSPAY, GL avec la Firme TURBO SYSTEM	TPF	290	5,000,000.00	S	CF	Commande hors marché d'un montant de trois millions cinq cent mille gourdes (3 500 000,00 HTG). Les systèmes CIF/DL/VR et SYSEEP/SUSPAY, GL ont été développés par la société "TURBO SYSTEM", qui assure la maintenance. Par conséquent, cette commande a été passée de gré à gré, conformément aux dispositions en vigueur. Une copie du contrat validé par la CSC/CA est annexée à ce tableau explicatif
2018-2019	(2). Acquisition de Licence d'utilisation du Coffret MS-OFFICE 365 pour le MEF	TPF/ FE	290	8,760,000.00	F	AORN	Marché non exécuté
2018-2019	(3). Contrat de Maintenance des Matériels Informatiques du MEF	TPF/ FE	290	5,000,000.00	T	AORN	Marché non exécuté

2018-2019	Contrat d'Extension du Réseau MAN/WAN (Direction Départementale / Poste Comptable Province)	TPI/FE	290	6,000,000.00	T	AORN	Marché non exécuté
2019-2020	Contrat de Maintenance des Systèmes CIF, DL/VR, SYSEDP, SYSPAY, GL avec la Fime TURBO SYSTEM	TPF	290	5,000,000.00	S	Gré à gré	Commande hors marché pour un montant d'un million quatre cent quatre-vingt mille cinquante gourdes (1 480 050,00 HTG). Cette commande a été conclue par entente directe, pour les mêmes raisons que l'an dernier, entre la société "TURBO SYSTEM" et le Ministère. Une copie du contrat, qui a été approuvé par la CSC/CA, est jointe à ce tableau explicatif.
2019-2020	Acquisition de Licence d'utilisation du Coffret MS-OFFICE 365 pour le MEF	TPI/FE	290	8,760,000.00	F	AORN	Marché non exécuté
2019-2020	Contrat de Maintenance des Matériels Informatiques du MEF (Réseau, Communication, Hardware)	TPI/FE	290	5,000,000.00	T	AORN	Marché non exécuté
2019-2020	Contrat d'Extension du Réseau MAN/WAN (Direction Départementale / Poste Comptable Province)	TPI/FE	290	6,000,000.00	T	AORN	Marché non exécuté

2020-2021	Service annuel du service internet des directions de part. Du MEF/Natcom	TPF	290	12, 220,000.00	S	Gré à gré	Le Ministère a conclu un contrat de gré à gré avec la société de télécommunication "NATCOM" en raison de sa possession d'installations d'antennes, de commutateurs et de baies qui assurent une connectivité Internet stable aux différents sites du MEF répartis sur l'ensemble du territoire national. Les montants des contrats sont de quinze millions cent quatre mille gourdes (15 104 000,00 HTG) et de sept millions six cent cinquante mille gourdes (7 650 000,00 HTG). Les copies des contrats validés par la CSC/CA sont jointes au tableau explicatif.
2020-2021	Service annuel du service internet du MEF/Natcom	TPF	290	5, 070,000.00	S	Gré à gré	
2020-2021	Renforcement du système de virtualisation du MEF (VX-Rail)	TPF	290	5, 000,000.00	T	AOOPQ	
2020-2021	Maintenance des Matériels Informatiques du MEF (Noc, DSI, DGB, DGT, IGF)	TPF/ FE	290	5, 000,000.00	S	AORN	

N.B. Il convient de souligner que le mode de passation prévu et la nature de la plupart des marchés non exécutés, figurant dans les PAPMP 2028-2019 ; 2019-2020 et 2020-2021, ont été mal libellés.

## IV.3.5 LETTRE DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE MARCHÉS SOLLICITÉS

<b>COPIE</b> 13691 Date 12 SEP 2023 RÉCEPTION DU COURRIER ET DES FINANCES MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE	 RÉPUBLIQUE D'HAÏTI <i>Primature / Primate</i> <i>de la Commission Nationale des Marchés Publics</i> (CNMP)
--	--

Port-au-Prince, le 11 septembre 2023

Ref : CNMP/FJM/ss/09-2023/00996

**Monsieur Patrick BOISVERT**  
Ministre  
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)  
En ses bureaux. -

*Objet : Nouvelle date pour la soumission des dossiers de marchés sollicités en vue de finaliser la mission d'audit des marchés en dessous des seuils de contrôle a priori de la CNMP.*

**Monsieur le Ministre,**

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) vous présente ses compliments et a l'honneur de porter à votre connaissance que la mission d'audit relative aux marchés publics hors de son contrôle a priori, entamée au sein du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), le 3 mai 2023, devrait être au terme de la phase d'exécution.

Compte tenu du retard excessif enregistré dans la remise des dossiers de marchés sollicités, empêchant ainsi l'avancement du travail d'audit, la CNMP vous saurait gré de bien vouloir les lui faire parvenir dans un délai n'excédant pas le 19 septembre 2023 en vue d'achever la mission dans les temps impartis.

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) saisit l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de sa haute considération.

  
**Florient JEAN MARI**  
Coordonnateur

Loi du 10 juin 2009, Le Moniteur No 78 du 28 juillet 2009  
1, Angle Rue 6 et Avenue Christophe, Port-au-Prince, Haïti • Tél.: (509) 2943-0545  
<http://www.cnmp.gouv.ht> • e-mail: [info@cnmp.gouv.ht](mailto:info@cnmp.gouv.ht)  
BOITE POSTALE 15220

## IV.4 ANNEXES – 3 : LES AUTRES OUTILS ET DOCUMENTS PRELIMINAIRES

### IV.4.1 CHRONOGRAMME D'ACTIVITÉS



UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)	
<b>Audit des marchés publics pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b>	
<b>Chronogramme d'activités 2022-2023</b>	

#	Activités	Equipe	Livrables	Mars	Avril	Mai 2023	Jun	Juillet	Août	Septembre
				2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
1	Audit des Marchés publics de la PNH pour les exercices fiscaux 2018 @2021	1 équipe de mission	Document de planification / Rapport 1	Planification	Exécution	Rapport				
2	Audit des Marchés publics du MEF pour les exercices fiscaux 2018 @2021	1 équipe de mission	Document de planification / Rapport 2	Planification		Exécution		Rapport		
3	Audit des Marchés publics du MENFP pour les exercices fiscaux 2018 @2021	1 équipe de mission	Document de planification / Rapport 3	Planification					Exécution	Rapport

<sup>1</sup> Il s'agit des marchés publics situés en dessous des seuils de contrôle a priori de la CNMP conformément à l'article 221 de l'arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi du juin 2009 sur les marchés publics.

#### IV.4.2 IMPORTANCE DE L'AUDIT


<b>UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS)</b>
<b>Audit des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-</b>
<b>Importance de la mission</b>

De : **Marie Emmanuelle DELIUS**  
Responsable de Mission

A : **Responsable de l'UADS**

Objet : **Importance et impacts possibles de l'audit**

Importance de l'audit : Vu les marchés passés au MEF en conformité à l'Arrêté fixant les seuils de passation de marchés et des seuils d'intervention a priori de la CNMP datant du 25 mai 2012 ;  
Vu les prérogatives octroyées à la CNMP pour mener des audits indépendants, par la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public, ainsi que par l'Arrêté du 26 octobre 2009 relatif aux modalités d'application de ladite loi ;  
**Cette mission permettra à la CNMP de vérifier la conformité de la passation et de l'exécution des marchés du MEF et particulièrement ceux passés et/ou exécutés en dehors de son contrôle à priori.**

Impacts possibles de l'audit :  
1- Amélioration du système de passation de marchés haïtien  
2- Réduction des risques de non-respect des principes de passation et d'exécution de marchés du MEF  
3- Rationalisation des dépenses publiques du MEF  
4- Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance au sein du MEF

Risques pour la CNMP à entreprendre cette mission :  
Aucun

Reçu par le Responsable de l'UADS en date du \_\_\_\_\_

  
Marie Emmanuelle DELIUS  
Responsable de mission

Date: 17/04/2023

Approuvé par le Responsable de l'UADS: \_\_\_\_\_

Responsable de l'UADS

Date: \_\_\_\_\_

#### IV.4.3 LISTE DES DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES SOLLICITÉS

 <b>UNITE D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE (UADS)</b> <b>Audit des marchés publics pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</b>	
<b>Liste de documents préliminaires sollicités</b>	

Recu	#	Documents
<input type="checkbox"/>	1	Loi organique du MEF
<input type="checkbox"/>	2	Loi cadre du ministère
<input type="checkbox"/>	3	Organigramme fonctionnel
<input type="checkbox"/>	4	La liste des COPEO formée durant la période allant d'octobre 2018 à septembre 2021
<input type="checkbox"/>	5	La liste de tous les marchés passés et/ou exécutés (indépendamment des seuils) durant la période allant d'octobre 2018 à septembre 2021 avec les critères suivants : titre, mode de passation, nature du marché, source de financement, date de lancement, contrôle a priori de la CNMP (oui ou non), localisation, état d'avancement.
<input type="checkbox"/>	6	Rapports d'activités des structures impliquées dans les passations de marchés
<input type="checkbox"/>	7	Rapports de suivis des plans de passation de marchés pour les exercices allant de 2018 à 2021
<input type="checkbox"/>	8	Plan de passation pour les exercices allant de 2018 à 2021

#### IV.4.4 RÉPARTITION DES TÂCHES

 UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUES (UADS) Audit des marchés du Ministère De l'Économie et des Finances (MEF) pour les exercices fiscaux : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021				
<b>Répartition des tâches/Phase planification</b>				
	Activités/tâches	Echéances	Responsable	Références/Explications
1	Elaboration de la lettre de mission	Mars et Avril 2022	Rachelle SYLVESTRE	Outil 6/ guide d'audit des MP
2	Elaboration de la lettre de lancement de la mission	Mars et Avril 2022	Rachelle SYLVESTRE	Marie Emmanuelle DELIUS
3	Elaboration d'une liste de documents à solliciter	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Marie Emmanuelle DELIUS
4	Constitution d'un espace d'archive physique et électronique pour le dossier de mission	Mars et Avril 2022	Beethoven MEUS	Marie Emmanuelle DELIUS
5	Elaboration de la fiche de support logistique	Mars et Avril 2022	Rachelle SYLVESTRE	Marie Emmanuelle DELIUS
6	Importance de l'audit	Mars et Avril 2022	Marie Gerald BIEN-AIME	Outil 1/ guide d'audit des MP
7	Constitution de l'équipe de mission	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Outil 2/ guide d'audit des MP
8	Confirmation d'indépendance de l'équipe technique	Mars et Avril 2022	le personnel technique	Outil 3/ guide d'audit des MP
9	Obligation déontologique	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Outil 4/ guide d'audit des MP
10	Évaluation des menaces (éventuelles)	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Outil 5/ guide d'audit des MP
11	Guide d'entretien/ questionnaire lancement de mission	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Marie Emmanuelle DELIUS
12	Finalisation et transmission du dossier de documents préliminaires	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Responsable d'unité
13	Elaboration de la lettre de transmission du dossier de documents préliminaires	Mars et Avril 2022	Rachelle SYLVESTRE	Marie Emmanuelle DELIUS
14	Réunion de lancement de la mission d'audit des marchés du MEF	Mars et Avril 2022	Marie Gerald BIEN-AIME	Marie Emmanuelle DELIUS
15	Elaboration du document de planification de la mission	Mars et Avril 2022	le personnel technique	Marie Emmanuelle DELIUS
	a) Les généralités (Contexte, objectif, enjeux)	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Marie Emmanuelle DELIUS
	b) Délimitation de la mission	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Marie Emmanuelle DELIUS
	c) Méthodologie d'approche	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Marie Emmanuelle DELIUS
	d) Échantillonnage	Mars et Avril 2022	Wilhelmine JOSEEPH	Marie Emmanuelle DELIUS
	e) Annexes et constitution du document de planification	Mars et Avril 2022	Marie Emmanuelle DELIUS	Beethoven MEUS

Marie Emmanuelle DELIUS  
Responsable de mission

IV.4.5 FICHE DE SUPPORT LOGISTIQUE

COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS						
UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE						
Fiche de support logistique						
Description	Qté sollicitée	Qté reçue	Date	Qté retournée	Date	
<i>Matériels Informatiques, électroniques et de transport</i>						
Véhicule	1					
Laptop	3					
clés USB 32 GB	-					
Voice recorder	-					
Jump internet	-					
Batteries (size AAA)	-					
Imprimante all in 1	1					
Multiprise	1					
<i>Fournitures et matériels de bureau</i>						
Carburant	DAF					
Rame de papier (8 ½" X 11")	1					
Rame de papier (8 ½" X 14")	-					
Note Pad (8 ½" X 11")	-					
Note Pad (5" X 7")	4					
Boite Plumes bleues	1					
Boite Crayon à mines	-					
Boite de mine	-					
Agrafeuse	-					
Degrafeuse	-					
Boite de Trombones (petit)	-					
Boite de Trombones (gros)	-					
Boite de Chemises (8 ½" X 11")	1					
Boite de Chemises (8 ½" X 14")	-					
Post it	-					
Surligneur	-					
Boite d'Enveloppes Jaunes (13" X 17")	-					
Enveloppes Jaunes (9" X 12")	-					

RESSOURCES MATERIELLES

COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS					
UNITÉ D'AUDIT, DE DOCUMENTATION ET DE STATISTIQUE					
Fiche de support logistique					
Description	Qté sollicitée	Qté reçue	Date	Qté retournée	Date
Boite Enveloppes Jaunes (8½ " X 14")	-				
Chemise CNMP	10				
Boite Agrafes	1				
Boite d'élastique	-				
Hand Sanitizer	1				
Boite de gants	-				
Kleenex	-				
Boite de Cache-nez	6				
Trousse de premiers soins	-				
Glacière	-				
Boite de munitions	2				
Boite d'archive	-				
Boite Label	-				
Gros tape	-				
Clipboard	-				
<i>Produits de consommation et autres</i>					
Caisse d'Eau	-				
Caisse de Jus	-				
Boite Bonbons salés et sucrés	-				
Sachets de cups	-				
Sachets de glace	-				
Paquet de paille	-				
Papier Hygiénique	2				
Paquet de Napkins	1				
Towell	-				